



Karine SILINI

Maître de conférences en informatique Université du Littoral Côte d'Opale



Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale
Partage des Conditions Initiales à l'Identique

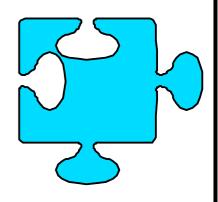




Table des matières

4.1	Rechercher de l'information avec une démarche adaptée	4
	La recherche d'information	4
Les	s catalogues de bibliothèque	5
	<u>La notice</u>	
	Le catalogue de la BULCO	6
	La recherche simple	7
	<u>La recherche avancée</u>	8
	La recherche par sujet	
	<u>Le catalogue du SUDOC</u>	11
Les	s encyclopédies en ligne, portails thématiques et bases de données	13
	Encyclopédia Universalis.	13
	<u>Cairn</u>	
	<u>Factiva</u>	
La	recherche sur le web	16
	<u>Le World Wide Web</u>	
	<u>Le moteur de recherche</u>	
	<u>L'annuaire web</u>	21
D4.2	Évaluer les résultats d'une recherche	23
	<u>L'évaluation d'une ressource</u>	
	Le décryptage d'une URL	
Qu	relques exemples	
	Un article de l'Encyclopédie Universalis	
	Une encyclopédie de poche	
	Un article de presse	
	Un article de Wikipédia	28
	Une page d'un site web	30
	<u>Un site personnel</u>	31
D4.3	Récupérer et référencer une ressource numérique en ligne	32
	La ressource en ligne	
	<u>La récupération</u>	
	La référence à une ressource en ligne	
Ou	ielques exemples	
Qu	Un article de l'Encyclopédie Universalis	
	Une encyclopédie de poche	
	Un article de presse	
	Un article de Wikipédia	
	Une page d'un site web	41
	Un site personnel	42
D4 4	Organiser une veille informationnelle	//2
D4.4	La veille	
Les	s outils de veille	
	L'agrégation de flux	
	L'agrégation de flux	
	<u>La lettre d'information</u> <u>Le tweet</u>	
	<u>Le tweet</u> La notification	
	<u>La Houncauon</u>	40





Dans le monde numérique, l'usager est confronté à une masse d'informations pléthoriques et peu vérifiées, étant produites et diffusées par tous. Les informations accessibles ne sont pas toujours stables dans le temps, certaines se présentant même comme des flux d'information diffusée en continu.

Dans ce contexte, l'usager met en place une démarche de recherche adaptée et évalue avec discernement la qualité des informations qu'il trouve. Il exploite les informations et ressources pour documenter ses propres productions en les référençant conformément aux usages et compte tenu de leur potentielle instabilité. Il met en place une veille au moyen d'outils d'agrégation de flux, et organise ses références de façon à pouvoir y accéder en situation nomade.

Extrait du Référentiel national du certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur de niveau 1 Circulaire n° 2011-0012 du 9-6-2011





D4.1 Rechercher de l'information avec une démarche adaptée

La recherche d'information

Pour rechercher de l'information, on peut :

 passer par un portail documentaire qui donnera accès au catalogue de bibliothèque, à des bibliothèques électroniques (encyclopédie, bases de données, presse en ligne, ...) et à des services personnalisés liés à la recherche d'informations;



rechercher sur le web à l'aide d'un moteur de recherche ou d'un annuaire web.

Un moteur de recherche retourne des liens vers des ressources accessibles et indexées de façon automatique







Les catalogues de bibliothèque

La notice

Une **notice** est la fiche descriptive d'une ressource de bibliothèque (livres, revues, ressources électroniques, médias, ...) organisée selon des champs (auteur, titre, éditeur, collection, sujet, description, ...).

Un catalogue de bibliothèque donne accès aux différentes notices des ressources de bibliothèque.

Pour rechercher dans un catalogue, on utilise une **requête** pour préciser les critères de recherche.

Les notices des ressources sont créées et mises à jour par des bibliothécaires.

La recherche dans un catalogue de bibliothèque peut être :

- une recherche simple : la recherche s'effectue dans tous les champs de la notice ;
- une **recherche avancée** : la recherche s'effectue en spécifiant les champs de recherche et les ressources concernées (type, année, langue, ...).

Si la requête n'est pas assez précise, le nombre de résultats sera trop important pour pouvoir être exploiter : on parle de **bruit documentaire**.

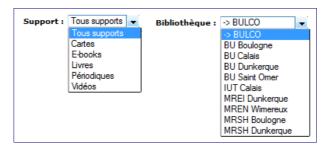
Si la requête est trop restrictive, le nombre de résultats sera trop faible : on parle de **silence documentaire**.

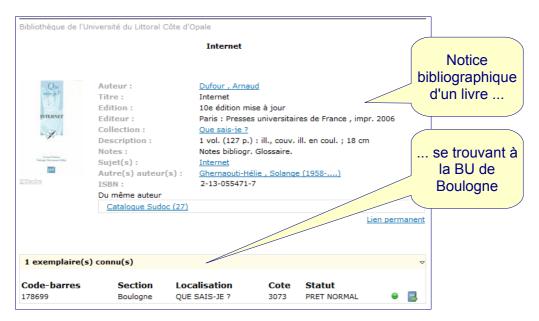


Le catalogue de la BULCO

Le catalogue de la BULCO contient :

• des **notices bibliographiques** des documents (livres, périodiques, ressources électroniques, ...) présents dans l'un des centres de la BULCO ;





 des notices vers des sites ou ressources en ligne (bases de données, e-book, ...) accessibles aux personnels et étudiants de l'ULCO.







La recherche simple

La recherche s'effectue dans tous les champs de la notice.

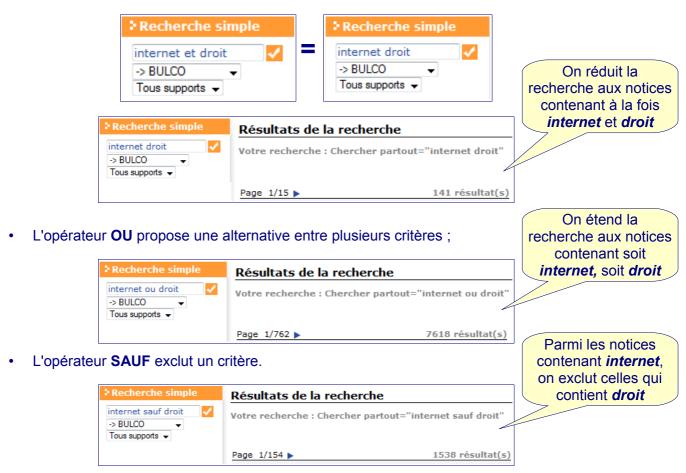


On recherche internet dans tous les champs de la notice

La requête n'est pas assez restrictive : on obtient du bruit ...

On peut utiliser des opérateurs booléens pour affiner la recherche :

L'opérateur ET (par défaut) rend tous les critères obligatoires ;



On peut utiliser la **troncature** * pour rechercher tous les mots ayant la même racine.



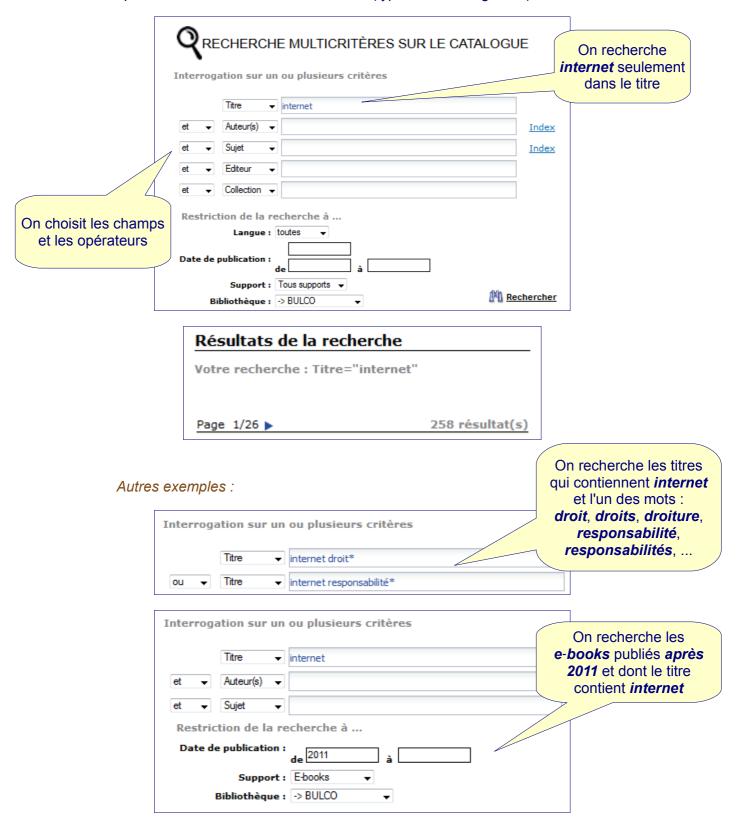




La recherche avancée

La recherche s'effectue:

- · dans des champs spécifiques ;
- avec possibilité de restreindre la recherche (type, année, langue, ...).







La recherche par sujet

Pour faire une recherche par sujet, il faut utiliser les termes utilisés pour indexer les documents.

La bibliothèque nationale de France (BnF) et les bibliothèques universitaires utilisent le répertoire **RAMEAU** (Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié).

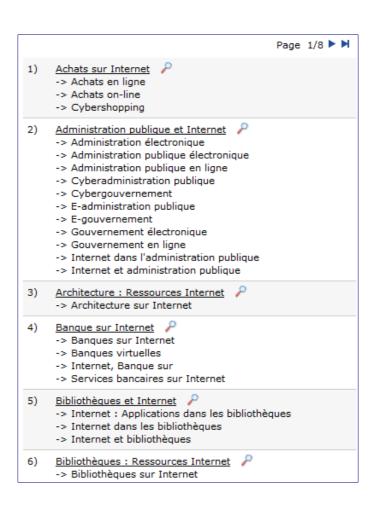
RAMEAU

Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié

RAMEAU (Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié) est un langage d'indexation matière. Ce langage documentaire est utilisé, en France, par la Bibliothèque nationale de France, les bibliothèques universitaires, de nombreuses bibliothèques de lecture publique ou de recherche ainsi que plusieurs organismes privés.

Lors d'une recherche, il est conseillé de consulter l'index pour trouver la liste des termes normalisés (liste d'autorité) appropriés au sujet.









Par exemple, on n'obtient aucun résultat si on recherche c2i dans le sujet

Résultats de la recherche		
Votre recherche : Sujet="c2i"		
Il n'y a pas de référence correspondant à votre recherche.		



... on peut sélectionner l'autorité adéquate et trouver 4 résultats.







Le catalogue du SUDOC

Le **catalogue du SUDOC** (Système Universitaire de Documentation) est le catalogue collectif français réalisé par les bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il contient:

- les notices bibliographiques du réseau ;
- la description des collections de revues et journaux d'établissements documentaires hors enseignement supérieur (bibliothèques municipales, centres de documentation...);
- le recensement des thèses produites en France.

Une recherche dans le catalogue du SUDOC permet de localiser un document dans l'une des bibliothèques du réseau Sudoc afin de pouvoir en demander le prêt ou la reproduction.

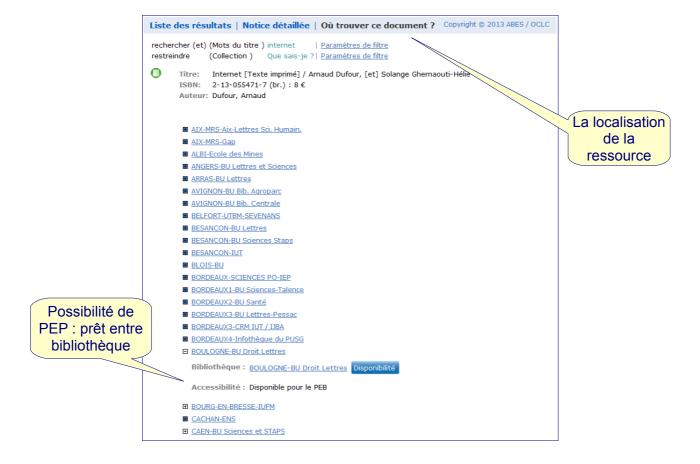
















Les encyclopédies en ligne, portails thématiques et bases de données

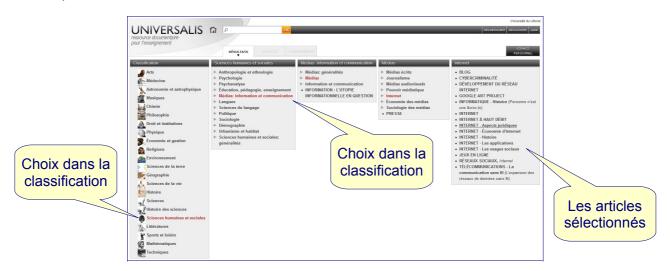
Encyclopédia Universalis

Encyclopédia Universalis est une encyclopédie française généraliste de référence. Les articles sont rédigés par des auteurs spécialistes de leur discipline.



Pour rechercher un article, on peut :

· parcourir la classification;



interroger par mots-clés.





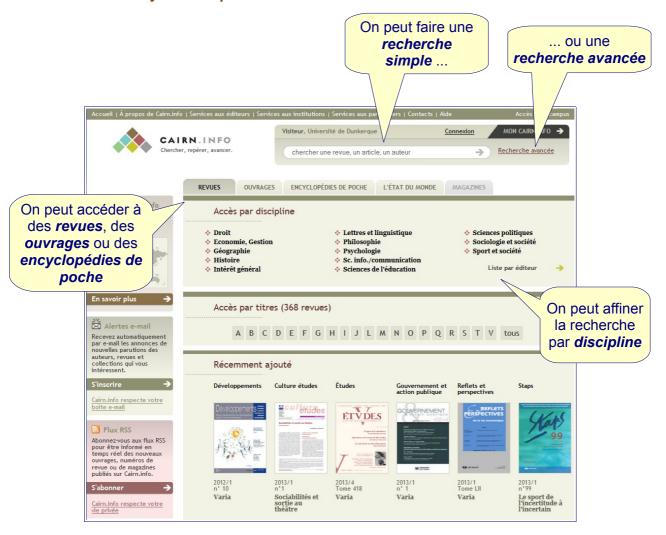


Cairn

Cairn est un portail permettant d'accéder à de nombreuses publications en sciences humaines et sociales, en français et en texte intégral.



Cairn permet en particulier d'accéder aux encyclopédies de poche comme Que sais-je ? ou Repères



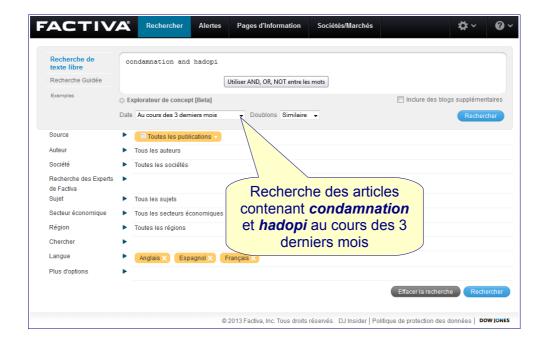


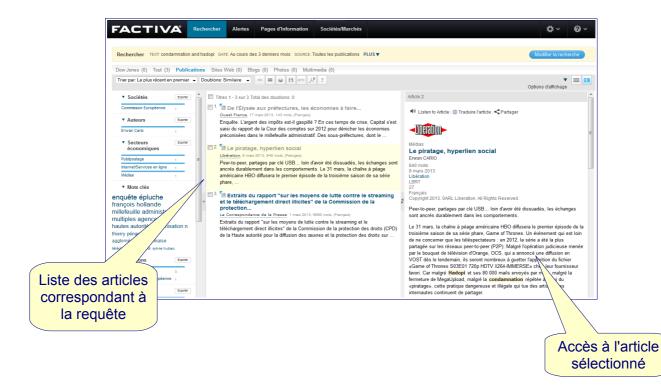


Factiva

Factiva est une base de données donnant accès à la presse française et internationale en texte intégral.





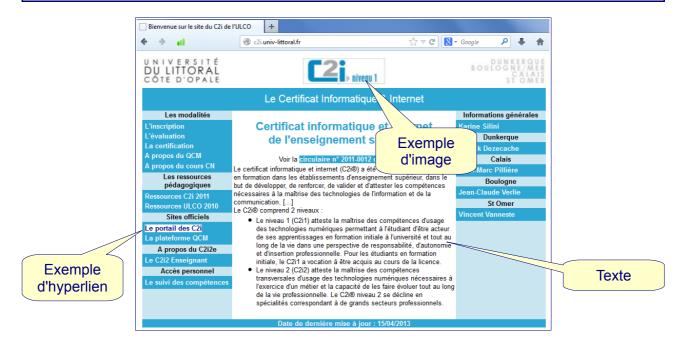




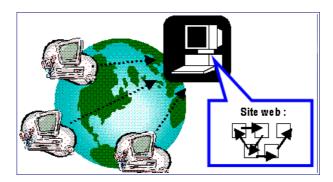
La recherche sur le web

Le World Wide Web

Une page web est un document pouvant contenir du texte, des images et des hyperliens.



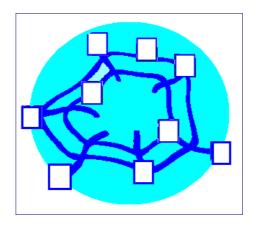
Un **site web** est un ensemble de pages web généralement reliées entre elles et publiées sur un serveur web. Ces pages sont consultables à partir de tout navigateur connecté à Internet.



En cliquant sur l'hyperlien d'un site web, on peut être redirigé vers un document du même ordinateur ou vers un document d'un autre ordinateur.







La **toile** (web) est l'ensemble des hyperliens qui parcourent la planète. On peut comparer l'ensemble de ces liens à une *toile d'araignée mondiale* : c'est le **Word Wide Web** ou **www**.

Toute ressource du web est localisée par son URL (Uniform Resource Locator).



Pour accéder à une ressource du web, il est possible :

- de taper directement son URL dans la barre d'adresse du navigateur ;
- d'interroger un moteur de recherche ;
- · de consulter un annuaire de pages web.





Le moteur de recherche

Un **moteur de recherche** est un outil dont la principale fonctionnalité est la recherche par mots-clés.

Sur le web, un moteur de recherche fonctionne ainsi :

- il explore régulièrement la toile à l'aide de robots qui parcourent les sites de façon automatique (sans intervention humaine) et suivent tous les liens rencontrés ;
- il indexe les pages visitées en récupérant les mots significatifs de la page et les mots-clés éventuellement associés :
- il répond à la requête d'un internaute en affichant les pages indexées correspondant le mieux à sa demande.

Le **web invisible** ou **web profond** est l'ensemble des ressources du web qui ne peuvent pas être indexées par les moteurs de recherche.

Il s'agit:

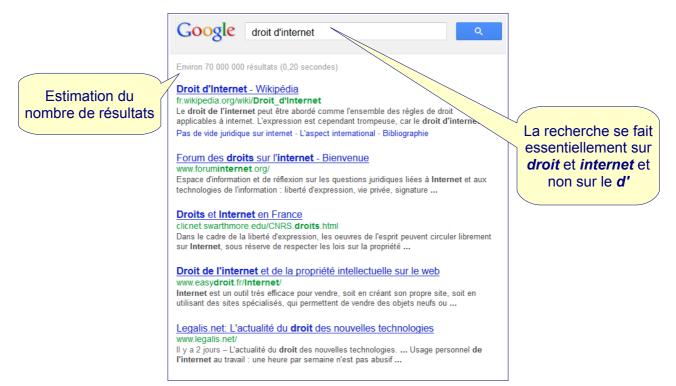
- des pages dont l'accès nécessite une identification ;
- des pages dynamiques composées d'informations issues de bases de données;
- des pages dont le code contient une instruction de "non indexation";
- · des pages non pointées.

La majeure partie des ressources du web font partie du web invisible!

On utilise une **requête** pour préciser les critères de recherche.

Dans Google:

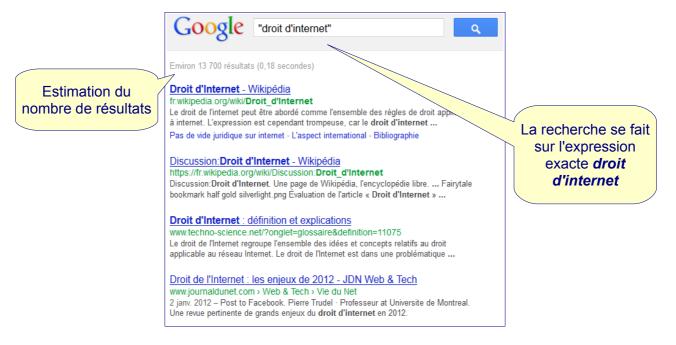
on indique tous les mots importants à rechercher (on évite les articles, mots de liaison, ...);



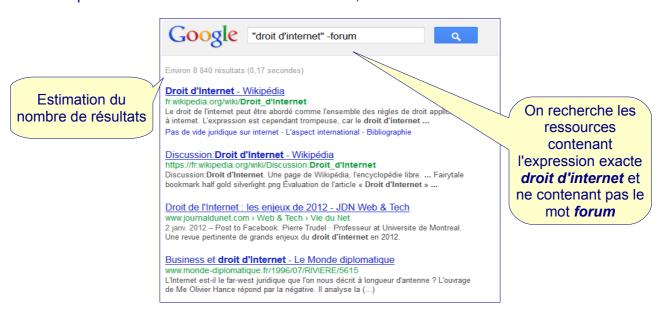




on peut rechercher une expression exacte en l'entourant de guillemets;



on peut mettre un - devant les mots à exclure ;



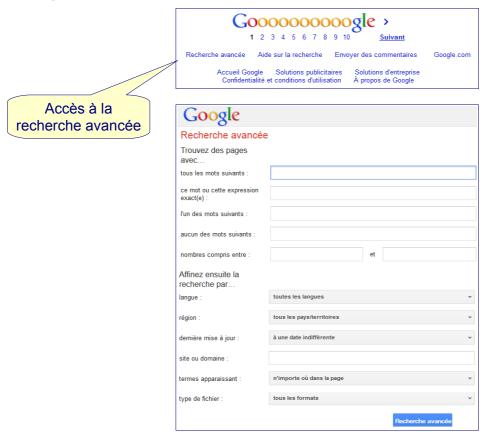
on peut demander à rechercher l'un des mots d'une liste en les séparant par OR.







On peut encore affiner la recherche en passant par la recherche avancée (langue, région, date de mise à jour, ...).



L'ordre d'affichage des résultats d'une requête dépend :

- de la **pertinence** avec les mots recherchés
 - ils doivent être voisins;
 - ils peuvent se trouver dans le titre, les mots-clés ou directement dans le texte.
- de la popularité de la ressource déterminée :
 - o par l'abondance et la qualité des liens qui pointent vers cette ressource ;
 - o par la tendance des internautes à cliquer sur la page.







L'annuaire web

Un **annuaire web** est un outil proposant des ressources du web issues d'une sélection humaine et classées par thèmes hiérarchisés.

En général, la recherche dans un annuaire peut se faire :

- en navigant de catégorie en catégorie ;
- en recherchant par mots-clés.

A la différence d'un moteur de recherche, l'annuaire web n'est pas alimenté par un robot mais **par des personnes** (spécialistes, bibliothécaires, internautes, ...). Les ressources sélectionnées sont moins nombreuses mais sont théoriquement de meilleure qualité.

Exemple d'annuaires web :

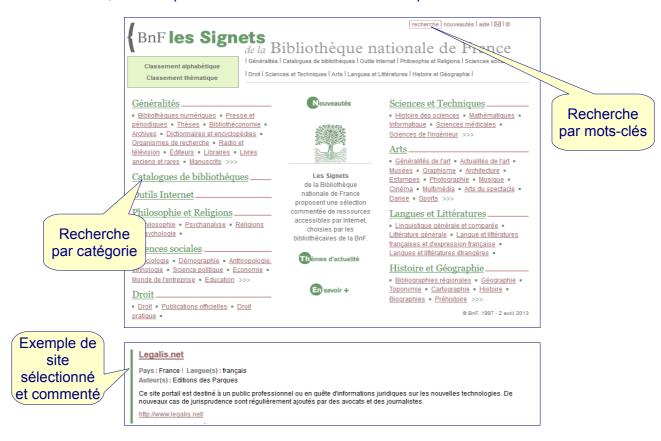
Les Signets du Cerimes sont sélectionnés par les bibliothèques universitaires ;



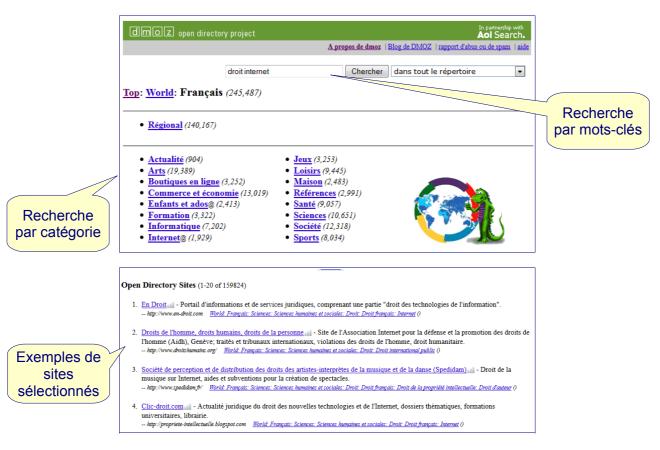




 Les <u>Signets de la BnF</u> proposent une sélection commentée de ressources accessibles par Internet, choisies par les bibliothécaires de la Bibliothèque nationale de France.



• L'<u>Open Directory Project - DMOZ</u> est un répertoire du Web édité par des êtres humains. Il est développé et maintenu par une vaste communauté mondiale d'éditeurs bénévoles.







D4.2 Évaluer les résultats d'une recherche

L'évaluation d'une ressource

Les ressources numériques peuvent être de différents types : article en ligne, page web, document au format pdf, e-book, ...

Pour évaluer une ressource, on s'intéressera à :

- sa pertinence par rapport au sujet traité;
- sa qualité rédactionnelle :
 - la structuration de l'information ;
 - l'expression écrite;
- sa fiabilité :
 - o la source : académique, commerciale, personnelle, officielle, presse, ...
 - les règles de publication : comité éditorial, production collaborative, ...
 - le référencement : moteur de recherche, portail thématique, annuaire web, ...
 - o l'auteur : diplôme et titre, profession, notoriété, ...
 - o la fraîcheur : date de création, date de mise à jour, ...
 - la bibliographie.





Le décryptage d'une URL

On peut souvent identifier une source en décryptant l'URL de la ressource.



Dans une URL:

- le **domaine** caractérise l'orientation générale du site :
 - fr pour les sites français ;
 - com pour les sites commerciaux ;
 - org pour les organisations ;
- le nom de domaine peut renseigner sur la nature du site :
 - univ-littoral.fr pour un site universitaire ;
 - calais.fr pour un site de commune ;
 - education.fr pour un site de l'éducation nationale ;

Il existe des sites spécialisés de **WHOIS** sur le web qui permettent de consulter les informations relatives au propriétaire d'un nom de domaine.

- le sous-domaine indiqué en préfixe peut préciser une spécificité :
 - www.univ-littoral.fr pour le domaine principal de l'université ;
 - o c2i.univ-littoral.fr et bulco.univ-littoral.fr pour deux sous-domaines de l'université;
 - o c2i.education.fr pour un sous-domaine de l'éducation nationale ;
- la désignation de la ressource peut donner des informations complémentaires :
 - www.univ-littoral.fr/formation/numerique.htm pour une page web sur le numérique dans la rubrique formation de l'université du littoral;
 - c2i.univ-littoral.fr/ressources2011/Fiches_D2_v1_0_20110831.pdf
 pour la version 1.0 des fiches de cours sur le D2 daté du 31 août 2011 disponibles dans les ressources 2011 du sous-domaine c2i de l'université du littoral.

Tout le monde peut publier un site sur le web et lui affecter le nom de domaine de son choix.

De nombreux sites en ligne proposent la création de noms de domaine.

structuré

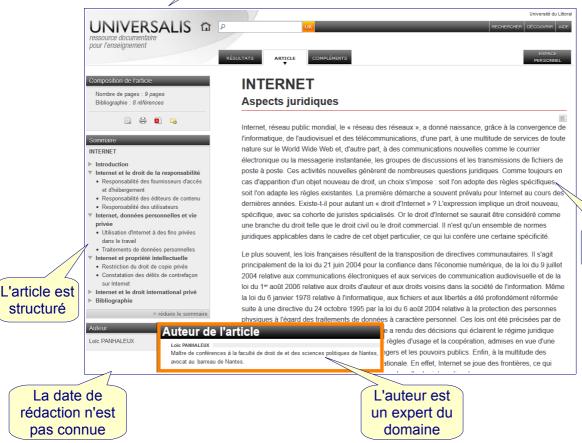
Domaine D4



Quelques exemples

Un article de l'Encyclopédie Universalis

La source est une encyclopédie française de référence



UNIVERSALIS to TS ARTICLE C **Bibliographie** SAN & Y. BRÉBAN, Les Arrêts-tendances de l'Internet, Hermès science publications, Paris, A BERTRAND & T PIETTE-COUDOL Internet et le droit coll Que sais-ie ? PU.E. Paris 1999 R. BURRELL & A. COLEMAN. Copyright Exceptions. The Digital Impact. Cambridge university press G. CORNU, Vocabulaire juridique, P.U.F., Paris, 2000 C. FÉRAL-SCHUHL, *Cyberdroit. Le droit à l'épreuve de l'Internet*, Dunod-Dalloz, Paris, 4ª éd. 2006 La bibliographie M. KÖHLER & H.-W. ARNDT, Recht des Internet, C. F. Müller, Heidelberg, 4º éd. rev. 2003 J. LARRIEU. Droit de l'Internet, coll. Mise au point, Ellipses, Paris, 2005 est présente E. MONTERO. La Responsabilité civile du fait des bases de données. Presses universita Namur, 1998 / L. YAGIL, Internet et les droits de la personne : nouveaux enjeux éthiques à l'âge de la mondialisation. Cerf. Paris. 2006.

L'article est bien rédigé





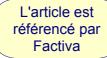
Une encyclopédie de poche

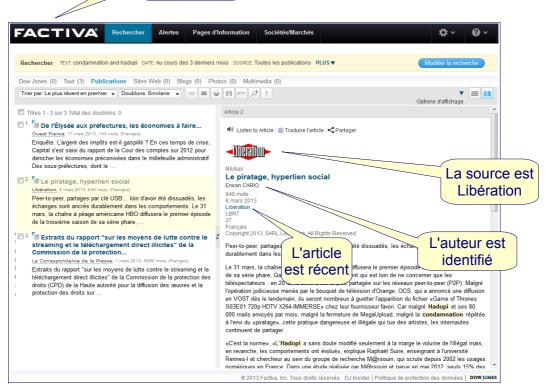






Un article de presse

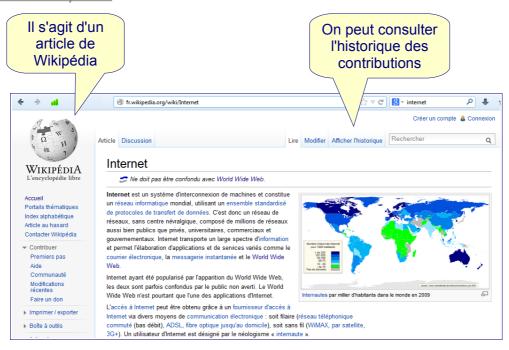








Un article de Wikipédia



Les règles de publication de Wikipédia:

 Wikipédia est une d'encyclopédie collective établie sur Internet, universelle, multilingue et fonctionnant sur le principe du wiki;



Chacun peut publier immédiatement du contenu en ligne ;



Wikipédia ne garantit pas le contenu mis en ligne.







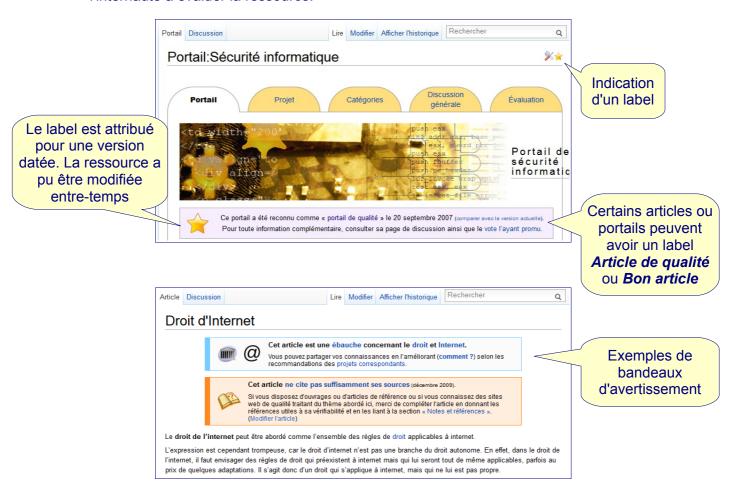
L'historique des contributions :

on peut accéder à l'historique mais on a très peu d'informations sur les contributeurs.



Les labels et avertissements :

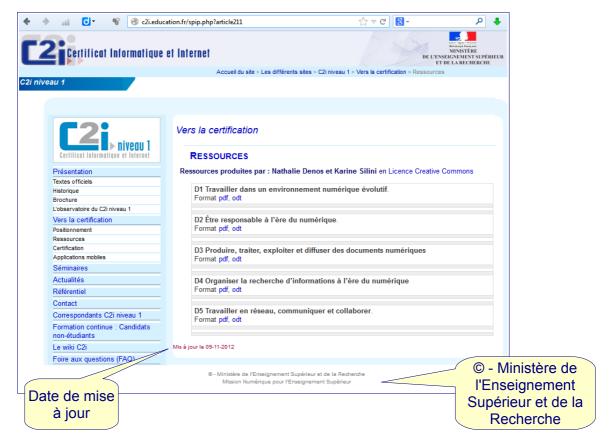
 Wikipédia a mis en place des labels de qualité et des bandeaux d'avertissement pour aider l'internaute à évaluer la ressource.







Une page d'un site web



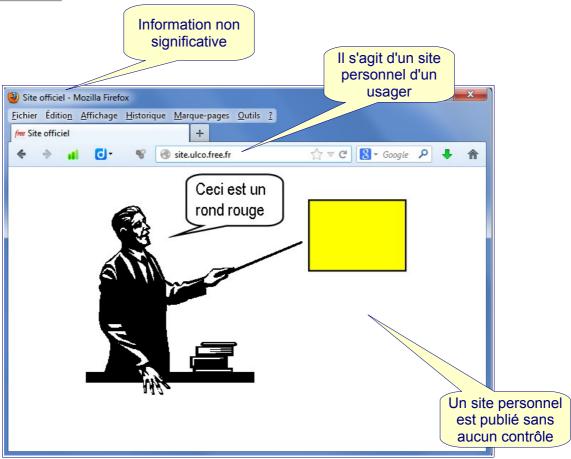
Décryptage de l'URL :

• Il est possible de vérifier le propriétaire du nom de domaine.





<u>Un site personnel</u>



Décryptage de l'URL:

- Quand l'URL contient le nom d'un opérateur (free, orange, ...), il peut s'agir de pages personnelles :
 - http://nom usager.free.fr
 - http://pagesperso-orange.fr/nom_usager
 - http://nom_usager.perso.sfr.fr





D4.3 Récupérer et référencer une ressource numérique en ligne

<u>La ressource en ligne</u>

Les ressources du web sont **instables** et **éphémères** : elles peuvent être modifiées et supprimées à tout instant.

Pour faire référence à une ressource en ligne, il est conseillé :

- de récupérer une copie de la ressource ;
- d'indiquer la date de consultation.

La possibilité de récupérer une ressource n'implique pas le fait de pouvoir l'utiliser librement. Il faut se conformer à sa licence d'utilisation !

Voici un extrait des mentions légales du site de l'Encyclopédie Universalis (consulté le 15/04/2013) :

1. Droits d'utilisation et de copyright

Ce site est une réalisation d'Encyclopædia Universalis © 2010 pour la première mise en ligne.

Tous les documents publiés, quelle que soit leur nature, restent la propriété d'Encyclopædia Universalis ou de leurs propriétaires ou ayants droit.

À ce titre, aucun document ne peut être dupliqué ou publié par quelque moyen que ce soit sans l'accord écrit de l'éditeur.

Toutefois, l'éditeur consent la copie dans le cadre de l'usage privé. Cette dérogation ne permet pas la reproduction à des fins de diffusion, qu'elle soit gratuite ou payante.

L'éditeur se réserve le droit de suspendre, temporairement ou non, l'abonnement de tout contrevenant et se réserve le droit d'intenter toute action qu'il jugerait utile au titre du préjudice subi.

Voici un extrait des conditions d'utilisation du site de l'Encyclopédie Wikipédia (consulté le 15/04/2013) :

Conditions d'utilisation

Ceci est un résumé des Conditions d'utilisation

Vous êtes libre de

- Lire nos articles et autres médias, gratuitement
- Réutiliser nos articles et autres médias sous licences libres
- Contribuer à et modifier nos différents sites et Projets sous licences libres



Sous les conditions suivantes :

- Responsabilité Vous êtes responsables de vos modifications (puisque que nous ne faisons qu'héberger votre contenu).
- Courtoisie Vous restez poli, courtois et respectueux, et vous ne vous livrez pas à des attaques contre les autres personnes.
- Comportement régulier Vous ne violez pas les règles sur le copyright ou le droit d'auteur, et ne commettez pas d'actions délictueuses ou inappropriées.
- Pas de nuisance Vous ne cherchez pas à porter préjudice à notre infrastructure technique.
- Conditions d'utilisation et règlement Vous adhérez aux Conditions d'utilisation ci-dessous aux règlements applicables de la communauté quand vous visitez nos sites ou que vous participez à nos communautés.









La récupération

Une page web est un document en langage HTML : elle comporte essentiellement du texte et des liens vers d'autres ressources (images, feuille de style, ...).

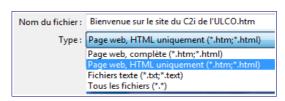
Voici un exemple de page web :



Voici un extrait de son code html:



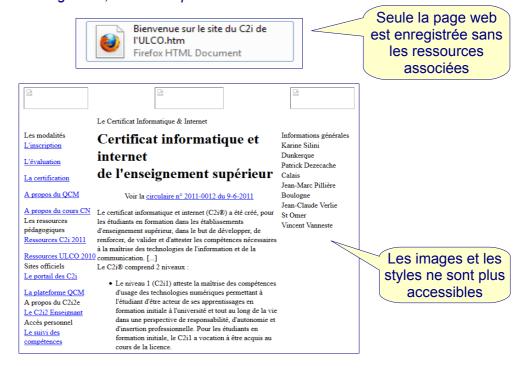
A l'enregistrement d'une page web, plusieurs options sont possibles :



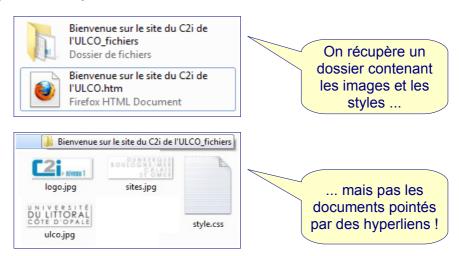




• Enregistrement en Page web, HTML uniquement



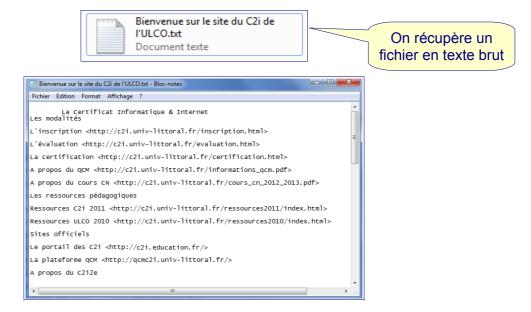
• Enregistrement en Page web, Complète



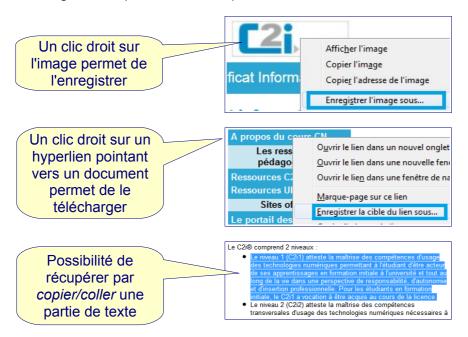




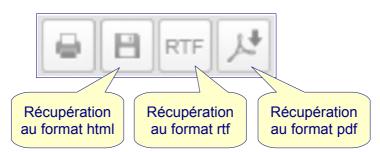
Enregistrement en Fichiers texte



Il est également possible de récupérer directement des ressources de la page :



Dans certains cas, des fonctionnalités de l'interface facilitent la récupération :







La référence à une ressource en ligne

Pour référencer une ressource en ligne, il est conseillé d'avoir les informations suivantes :

- l'auteur (organisme ou la personne physique) si elle est connue ;
- le titre de la ressource ;
- la ressource plus large (encyclopédie, site web, ...) si elle existe ;
- le support [en ligne] entre crochets ;
- I'URL de la ressource ;
- la date de consultation.

Modèle de référence pour un ouvrage en ligne :

Auteur. Titre de l'ouvrage [en ligne]. Disponible sur URL (consulté le ...).

Modèle de référence pour un site web :

Auteur. Titre [en ligne]. Disponible sur URL (consulté le ...).

Modèle de référence pour un article en ligne :

Auteur. Titre de l'article. In : *Titre de la ressource plus large* [en ligne]. Disponible sur URL (consulté le ...).

Modèle de référence pour une page web :

Auteur. Titre de la page. In : *Titre de la page d'accueil du site* [en ligne]. Disponible sur URL (consulté le ...).



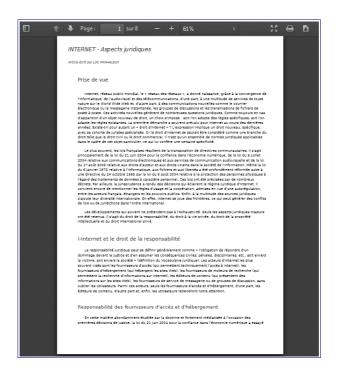


Quelques exemples

Un article de l'Encyclopédie Universalis

Possibilité de récupérer une version pdf de l'article





Pour citer cet article:

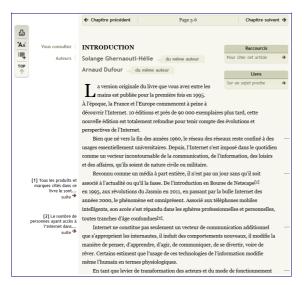
PANHALEUX Loïc. Internet, aspects juridiques. In: *Encyclopaedia Universalis* [en ligne]. Disponible sur http://www.universalis-edu.com.ezproxy.univ-littoral.fr/encyclopedie/internet-aspects-juridiques (consulté le 04 avril 2013)



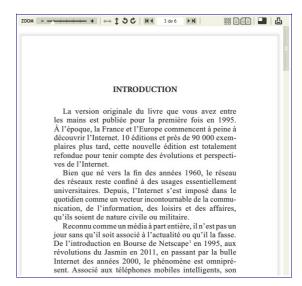


Une encyclopédie de poche









Feuilletage en ligne

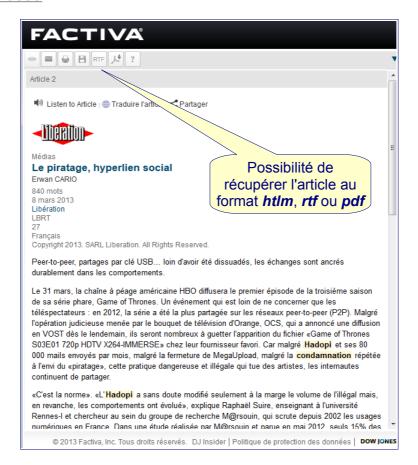
Pour citer cet ouvrage :

GHERNAOUTI-HELIE Solange, DUFOUR Arnaud. *Internet* [en ligne]. Disponible sur http://www.cairn.info.ezproxy.univ-littoral.fr/internet--9782130585480.htm (consulté le 04 avril 2013)





Un article de presse





Pour citer cet article:

CARIO Erwan. Le piratage, hyperlien social. In : Libération [en ligne]. Disponible sur http://global.factiva.com.ezproxy.univ-littoral.fr/ha/default.aspx (consulté le 04 avril 2013)

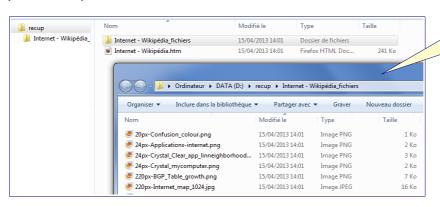




Un article de Wikipédia



Exemple de récupération :



La récupération de la page web complète

Pour citer cet article:

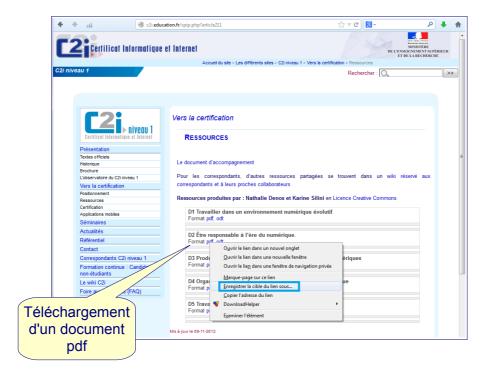
Internet. In: Wikipédia [en ligne]. Disponible sur http://fr.wikipedia.org/wiki/Internet (consulté le 04 avril 2013)

On se limite au titre de l'article car l'auteur n'est pas identifié (travail collaboratif)

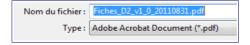




Une page d'un site web



Exemple de récupération :



Pour citer la page web :

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. C2i niveau1, Ressources. In : *Accueil portail des C2i* [en ligne]. Disponible sur http://c2i.education.fr/spip.php? article211 (consulté le 15/04/2013).

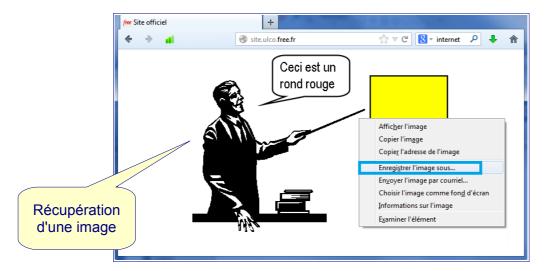
Pour citer la ressource :

DENOS Nathalie, SILINI Karine. *Être responsable à l'ère du numérique* [en ligne]. Disponible sur http://c2i.education.fr/IMG/pdf/Fiches_D2_v1_0_20110831.pdf (consulté le 16 avril 2013)





Un site personnel



Exemple de récupération :



Pour citer ce site web:

Site officiel [en ligne]. Disponible sur http://site.ulco.free.fr (consulté le 15/04/2013).

On se limite au titre du site car on ne connaît pas l'auteur



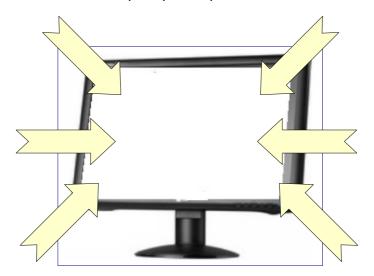


D4.4 Organiser une veille informationnelle

La veille

La veille informationnelle consiste à se tenir au courant de l'actualité d'un domaine.

À la place d'aller chercher l'information, pourquoi de pas la faire venir à nous ?



Pour cela, on peut :

- utiliser un tableau de bord en ligne ;
- · agréger des flux d'informations ;
- s'abonner à des lettres d'informations ;
- suivre des tweeteurs avertis ;
- paramétrer des notifications ;
- ...





Les outils de veille

Le tableau de bord

Un **tableau de bord** est un service en ligne qui permet de rassembler facilement de nombreux outils de veille par le biais de *fenêtres gadgets*.

Par exemple, **Netvibes** permet de se créer facilement et gratuitement un tableau de bord personnalisé.

Possibilité de personnaliser son tableau de bord





Possibilité de se connecter pour rendre sa veille nomade

Exemple de widgets (window gadget)

De nombreux widgets sont proposés

Possibilité d'agréger des flux



Pour rendre sa **veille nomade** et accéder à son tableau de bord personnalisé à partir de tout navigateur connecté à Internet, il suffit de s'inscrire.

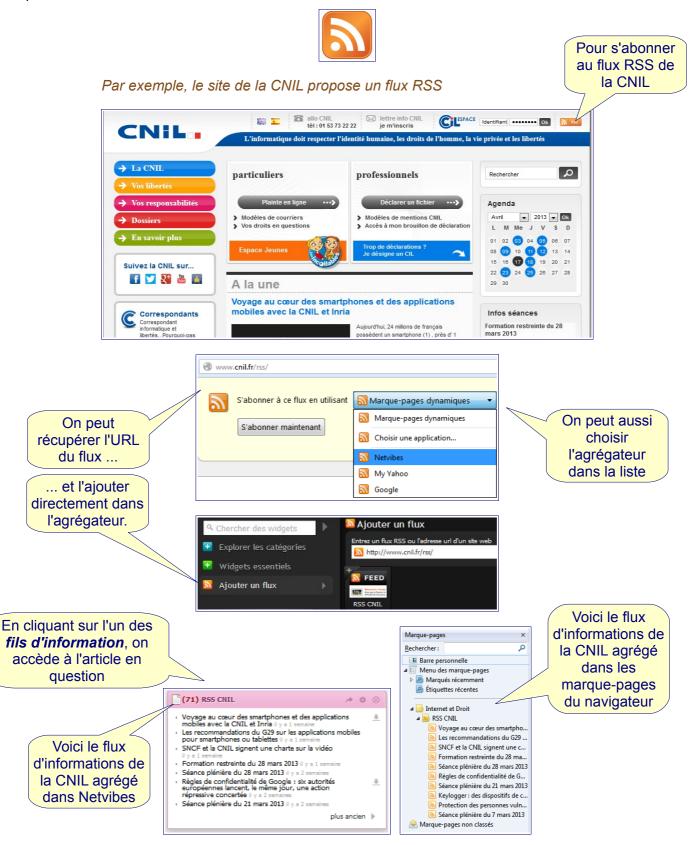




L'agrégation de flux

La **syndication** est le procédé qui consiste à récupérer des flux informations d'un site web pour les intégrer dans un autre.

Ces flux d'informations sont souvent au format RSS (*Really Simple Syndication*) et sont signalés par cette icône :







La lettre d'information

Une lettre d'information ou newsletter diffuse régulièrement de l'information par courriel.

Pour recevoir une lettre d'information, il faut s'abonner à une liste de diffusion particulière :

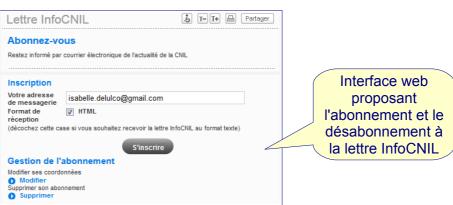
- seules quelques personnes autorisées peuvent envoyer des messages ;
- les abonnés reçoivent des messages sans pouvoir en poster eux-mêmes.

L'abonnement et le désabonnement à ces listes sont gérés de façon automatique :

soit par une interface web;

Par exemple, le site de la CNIL propose de s'abonner à une lettre d'information





soit par courriel.

En règle générale, les lettres d'information contiennent un lien pour se désabonner







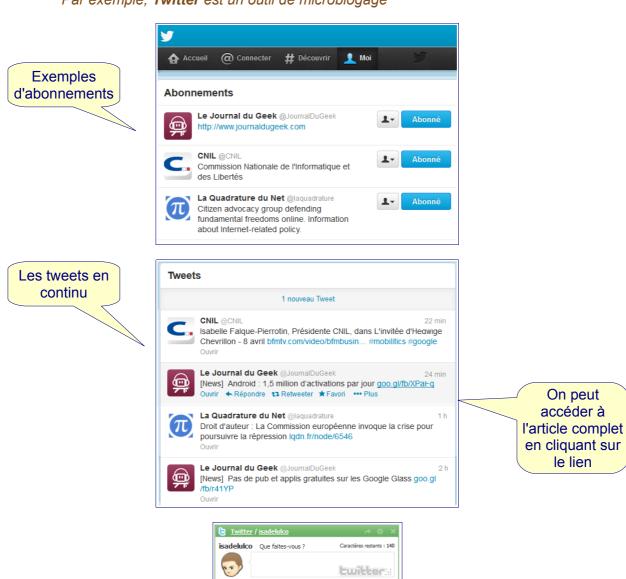
Le tweet

Un tweet (gazouilli) est un message très court diffusé sur un service de microblogage.

Un tweet décrit brièvement une information et intègre un lien (souvent sous forme d'URL raccourcie) vers un article complet.

Pour une veille thématique, on choisit de suivre des veilleurs spécialistes d'un domaine.

Par exemple, Twitter est un outil de microblogage



Voici le widget de Netvibes qui affiche les tweets en temps réel isadelulco Que faites-vous ? Caractères restants : 140

Caractères restants

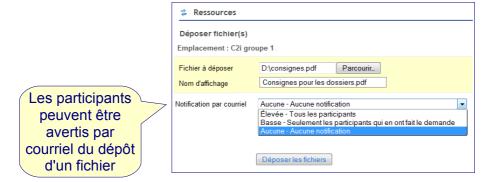




La notification

Il est souvent possible de paramétrer des **notifications** ou **alertes** pour être prévenu par courriel de nouveaux événements.

Par exemple, on peut associer une notification au dépôt d'un nouveau fichier dans les ressources de son ENT.



Voici le widget de Netvibes qui affiche les courriels reçus en temps réel

